



Les mots pour LE DIRE...

Convaincue que la lexicologie dentaire participe pleinement au dynamisme de la discipline, l'Académie nationale de chirurgie dentaire (ANCD) entame une refonte totale de son lexique. Exit la version papier, l'ordre alphabétique, les termes non spécifiques à la médecine bucco-dentaire... Michel Pompignoli, Président de la commission de terminologie, nous éclaire sur cette démarche en cours.

CDF : Il existe un Dictionnaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire très méconnu. Comment l'expliquer ?

Michel Pompignoli : En effet, notre dictionnaire, qui existe depuis les années 1950 n'a jamais été revu, amélioré ou actualisé depuis. Il comporte plus de 35 000 mots et appartenait à l'Académie mais avait été édité par une maison d'édition indépendante. Il est aujourd'hui très difficile à trouver, hormis sur le site de l'éditeur.

CDF : Et, aujourd'hui, l'ANCD entreprend une refonte totale de l'ouvrage...

M. P. : En effet, avec la rénovation de notre site internet, la commission de terminologie a été sollicitée pour la mise à jour de notre dictionnaire sous la forme d'un lexique selon les standards actuels. En effet, l'heure n'est plus aux catalogues

traditionnels mais aux encyclopédies augmentées notamment de liens interactifs, accessibles en ligne. Grâce à Philippe Calfon, notre confrère et collègue, spécialiste international de la nomenclature, tous les membres de la commission ont travaillé sur cette nouvelle approche. Elle consiste à élaborer une sorte de « wikidontia » fondée sur des concepts rassemblant des mots spécifiques à notre discipline et à leur donner une définition propre (voir encadré). Oubliée, donc, l'approche alphabétique, pas assez rationnelle ni méthodologique pour garantir l'exhaustivité et qui complique la traduction en langue étrangère.



CDF : Comment procédez-vous ?

M. P. : Nous avons débuté par un énorme travail de tri, de classification et de hiérarchisation afin d'élaborer une arborescence avec des sous catégories et des sous déclinaisons, intégrant les nouvelles techniques et technologies. La pandémie nous ayant empêché de nous réunir, chaque membre de la commission s'est vu attribuer un certain nombre de lettres de l'ancien dictionnaire. Cette organisation a permis de passer des quelque 35 000 mots originels à une dizaine de milliers. En effet, on trouvait dans l'ancien dictionnaire, des termes comme celui d'« Acné » qui n'a rien de spécifique à la médecine bucco-dentaire et ne devrait pas être défini par notre Académie qui en l'espèce n'est ni légitime ni compétente. En revanche, de nouvelles entrées terminologiques telles que « implantation immédiate » ou « comblement sous-sinusien par voie axiale », relative à l'implant dentaire, qui a fait l'objet d'innovations importantes au cours des 30 dernières années, s'avèrent indispensables. Par ailleurs, il nous est vite apparu qu'intégrer les notions scientifiques générales nécessaires à la compréhension de chaque spécialité n'offrirait aucune valeur ajoutée.

CDF : Quelles sont les prochaines étapes ?

M. P. : Le ralentissement de l'activité de la commission due à la situation sanitaire n'a pas entamé notre conviction d'avancer. Désormais, nous allons nous atteler à la rédaction des définitions. Cela représente, là aussi, un immense travail. A titre d'exemple, on dit qu'il a fallu presque dix années à une académie de santé pour mettre à jour son dictionnaire ! Une fois terminé, nous sommes convaincus que notre lexique, qui sera accessible depuis le site de l'Académie, sera un formidable outil pour la pratique et la communication de tous nos confrères. Le chemin est encore long mais l'objectif est ambitieux.

Propos recueillis par Louise Dobel

CONCEPTS ET UNITÉS DE CONNAISSANCE

La mission des académies scientifiques est de diffuser le savoir académique et de définir les termes qui le permettent, « (...) ceux-ci devant avoir la même signification pour tous, claire et précise », rappelle l'ANCD, qui ajoute que « le travail du terminologue consiste à aborder une science, et donc des notions scientifiques, et non pas une langue dans son ensemble ». Elle a donc fait le choix d'une approche par systèmes de concepts pour la refonte de son lexique en commençant par regrouper tous les concepts spécifiques à chaque discipline de la médecine bucco-dentaire (parodontie, endodontie, chirurgie, etc.). « Ce ne sont plus des termes que traite le terminologue, mais des concepts, des unités de connaissance, qui s'organisent en relations associatives, génériques ou partitives » et « auxquels on attribue une définition et une ou plusieurs désignations », souligne-t-elle.

Michel Pompignoli apporte quelques précisions : la prothèse dentaire est un exemple de concept générique qui se divise en prothèse fixée et prothèse amovible, puis en prothèse partielle ou complète, lesquelles peuvent être dento-portée ou implanto-portée. Il s'agit là d'une relation partitive qui doit permettre de couvrir tous les types de prothèses dentaires, en remplaçant parfois des termes peu explicites comme prothèse conjointe ou adjointe qui deviendront synonymes de prothèse fixée et de prothèse amovible partielle. La relation qui lie la dent au parodonte est en revanche une relation associative puisque l'une n'est pas partie de l'autre. Le format numérique du lexique facilitera la mise en évidence de ces relations pour une compréhension globale du domaine et ce, à la lumière des données actuelles de la science.

OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

La volonté de l'Académie « est de s'inscrire dans la modernité et de répondre aux besoins des chirurgiens-dentistes d'aujourd'hui. Passer à un lexique numérique fait partie intégrante de cette démarche », explique Michel Pompignoli. En outre, la langue française est vivante et évolue, « Il est nécessaire d'en tenir compte ! ». Enfin, « notre spécialité, comme toutes les autres, s'ouvre toujours plus à l'international. Il devenait donc crucial de travailler sur une terminologie de médecine bucco-dentaire compréhensible par nos confrères étrangers, notamment anglo-saxons. C'est d'ailleurs pourquoi nous nous appuyons sur les conseils d'un expert international », complète-t-il.